

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 40%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	22	685	500	147	22
		Bacheliers technologiques toutes séries	14	176	123	123	14

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	353	275	87	11	50 %
			Masculin	332	225	60	11	50 %
			Total	685	500	147	22	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	85	58	58	6	42,9 %
			Masculin	91	65	65	8	57,1 %
			Total	176	123	123	14	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	108	27	1	0	0 %
				AB	239	170	20	5	22,7 %
				B	231	215	75	11	50 %
				TB	87	83	46	5	22,7 %
				TBF	5	5	5	1	4,5 %
				Total	670	500	147	22	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition		
								Nombre	Pourcentage	
				TB	1	0	0	0		
				Total	9	0	0	0		
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0		
				Total	1	0	0	0		
			Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
					Sans mention	32	9	9	1	7,1 %
		AB			75	50	50	5	35,7 %	
		B			59	56	56	7	50 %	
		TB			8	8	8	1	7,1 %	
		Total			176	123	123	14	100 %	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	542	402	134	20	90,9 %
			En réorientation	119	86	9	1	4,5 %
			Non scolarisés	11	6	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	6	2	2	1	4,5 %
			Autres	7	4	1	0	0 %
			Total	685	500	147	22	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	150	106	106	11	78,6 %
			En réorientation	22	16	16	3	21,4 %
			Non scolarisés	2	0	0	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
Total	176		123	123	14	100 %		

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	206	172	52	10
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	181	144	27	3
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	147	127	42	2
			Autres doublettes	128	55	26	7
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	127	102	102	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	49	21	21	2
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	31,1 %	34,5 %	35,4 %	45,5 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	27,3 %	28,9 %	18,4 %	13,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	22,2 %	25,5 %	28,6 %	9,1 %
		Autres doublettes	19,3 %	11 %	17,7 %	31,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (5864)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	72,2 %	82,9 %	82,9 %	85,7 %
		Autres doublettes	27,8 %	17,1 %	17,1 %	14,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	-Modélisation à partir des notes des matières scientifiques, du français et de l'anglais, de 1ère et terminale (ou du supérieur si réorientation), des épreuves anticipées du Baccalauréat - Calcul d'une note "Dossier" résumant les résultats du candidat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir une culture et des bases scientifiques - Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique - Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.	Bulletins Fiche Avenir Bac (appréciations professeurs)	Complémentaire
Savoir-être	Implication personnelle et esprit d'équipe	Appréciations professeurs fiche avenir Activités Projet de formation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé Activités Centres d'intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le champ d'activité	Projet de formation motivé Activités Centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)

- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le traitement algorithmique a été complété par une consultation humaine de l'ensemble des dossiers, par les membres de l'équipe pédagogique. Notamment, les activités, les centres d'intérêts et les lettres de motivations ont été appréciées. Les projets professionnels ont été examinés en regard des finalités de la formation, ainsi que les appréciations des bulletins de 1ère et de terminale, ainsi que la fiche avenir. Cet examen a conduit à des modifications de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats de 1ère et terminales des disciplines scientifiques sont des éléments importants.

Renseignez-vous sur notre formation, en participant aux Portes Ouvertes, en visitant des cours (« M'essayer, c'est m'adopter »), en échangeant avec des enseignants (Forums et salons) et en consultant les fiches descriptives de notre formation sur le site internet de l'IUT d'Angers-Cholet.

Vérifier la cohérence entre notre formation, votre projet professionnel et votre éventuel projet de poursuite d'études après l'IUT. Votre lettre de motivations sera examinée avec attention.

Signature :

Patrice MANGEARD,

Directeur de l'établissement I.U.T. Angers-Cholet -

Site d'Angers